

3630

REUNION PRÉPARATOIRE DES PARTICIPANTS NIGERIENS
A LA RENCONTRE DU MALI SUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE
SOCIO-ÉCOLOGIQUE AU SAHEL

3 - 6 JANVIER 1989

Comité Permanent Interétats de Lutte
contre la Sécheresse au Sahel
(C I L S S)

Rapport préparé par
Mr Abdou Salam DRABO
Consultant CILSS

AVANT - PROPOS

Ce document est la contribution des participants nigériens à la Rencontre du Mali sur un Nouvel Equilibre Socio-Ecologique au Sahel. Le travail du Consultant, selon les termes de références qui étaient le sien (voir annexe) a été de les sensibiliser et de recueillir leurs points de vue sur les trois grands thèmes de la rencontre à savoir :

- La participation des populations au développement ;
- La conservation des eaux, du sol, et de l'espace agro-pastorale ;
- La réforme agraire.

Le Consultant a essayé de traduire dans une langue claire et fidèle les propos des participants. Ils n'engagent que lui-même.

// O M M A I R E

INTRODUCTION

I. - PREPARATION DE LA REUNION

- 1.1. Avec l'Administration
- 1.2. Avec les bailleurs de fonds
- 1.3. Avec les Organisations Non Gouvernementales

II. - TENUE DE LA RENCONTRE

- 2.1. Les structures de la participation
- 2.2. Organisation de la participation
- 2.3. Les résultats de la participation
- 2.4. Propositions de solutions

III - LA CONSERVATION DES EAUX, DES SOLS ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGRO-PASTORAL

- 3.1. Les manifestations de la désertification vues par les populations rurales
- 3.2. Les causes de la détérioration de l'environnement
- 3.3. Les actions menées contre le phénomène
- 3.4. Organisation de la lutte contre la désertification
- 3.5. Quelques propositions de solutions

IV. - LA REFORME AGRAIRE

- 4.1. Le Régime Foncier : Définition des ruraux
- 4.2. Définition moderne du Régime Foncier
- 4.3. Cohabitation : agriculteur - éleveur - forestier
- 4.4. Quelques solutions pour résoudre les problèmes
- 4.5. La réforme agraire et la production
- 4.6. Propositions de solutions

CONCLUSION

ANNEXES

LES SIGLES

CND	Conseil National de Développement
UNC	Union Nationale des Coopératives
AFN	Association des Femmes Nigériennes
CLUSA	Ligue des Coopératives des USA
AFVP	Association Française des Volontaires Progrès
L.W.R.	Lutherian World Relief
SWISS AID	Fondation Suisse pour la Coopération au Développement
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols /Défense et Restauration des Sols
GAP	Groupement des Aides Privées
CARE NIGER	ONG Américaine spécialisée dans la lutte contre la désertification.

INTRODUCTION

Les Représentants des populations nigériennes remercient l'initiative du CILSS et du Club du Sahel pour les avoir associés à la réflexion afin de trouver des solutions au développement du Sahel en général et du Niger en particulier.

Il est indéniable qu'un des aspects essentiels à cette recherche de solutions au développement demeure la participation des populations rurales concernées.

Les thèmes prévus pour la rencontre du Mali à savoir :

- La participation des populations au développement,
- La conservation des eaux, du sol et de l'espace agro-pastoral,
- La réforme agraire,

permettront de situer cette participation dans son contexte réel et de faire des propositions qui feront avancer la réflexion.

C'est conscient de l'enjeu en cours, que les participants nigériens ont volontiers participé à l'élaboration du présent document qui constituera leur contribution aux débats qui doivent s'établir entre les trois familles : l'Etat, les Bailleurs de fonds et les Paysans.

I - PREPARATION DE LA REUNION

Cette première partie du rapport est le résultat des discussions que le Consultant a menées au niveau de l'Administration, des Bailleurs de fonds et des ONG pour recueillir leurs avis sur la rencontre du Mali dans l'objectif d'enrichir le document par l'apport de chaque membre des trois familles.

Les quelques pages qui suivent résument leur sentiment.

1.1. Avec l'Administration

Les discussions avec les différentes structures de l'Administration ont permis, au-delà des termes de références qui leurs ont été remis, d'expliquer encore plus en détail le bien fondé de la rencontre, mais surtout les buts recherchés pour imprimer une nouvelle dynamique entre les trois familles du développement. Les renseignements recueillis et les recommandations faites ont permis une plus grande compréhension de l'organisation rurale au Niger et de son fonctionnement.

Ils ont été surtout utiles dans le choix du groupement et des coopératives. Hormis toutes ces considérations, c'est la préoccupation unanime des uns et des autres quant à la recherche de solutions pour maximiser la participation des populations au développement qui a prévalu.

Les structures de l'Administration ont salué l'initiative du CILSS et du Club du Sahel pour avoir créé les conditions d'un dialogue entre les trois familles, dialogue qui constituera des jalons importants pour un développement enfin réaliste.

1.2. Avec les bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds remercient le CILSS et le Club du Sahel pour avoir pris l'initiative d'organiser la rencontre du Mali. Les thèmes de la réflexion font partie de leur préoccupation première à savoir : une plus grande responsabilisation et un partage réel du développement avec les populations. Mais en tant que bailleurs de fonds, ils se trouvent confrontés à des considérations d'ordre politique, social et institutionnel qui ne favorisent pas souvent le dialogue ni avec les populations, ni avec les services techniques de l'Etat.

Le rôle de catalyseur du CILSS et du Club du Sahel permettra de faire un pas en avant vers un objectif essentiel du développement du Niger et des autres pays de la sous région : la participation effective et consciente des premiers bénéficiaires, à savoir les populations rurales.

"Ce n'est pas le nombre de recommandations ou de résolutions qui compte, mais la volonté des populations de dire ce qu'elles pensent dans un dialogue constructif et qu'eux, les décideurs, en prennent bien note pour améliorer les futures stratégies de développement par les conclusions issues de la réunion du Mali".

1.3. Avec les Organisations Non Gouvernementales

Les Organisations Non Gouvernementales ont appris avec bonheur l'organisation de la Rencontre du Mali et le but recherché par le CILSS et le Club du Sahel. Elles trouvent là, la valorisation d'un de leurs principes de base : la prise en main par les populations des commandes de leur propre développement.

Pour les ONG, la Rencontre du Mali constituera la fin de la divergence entre les trois familles engagées dans la recherche du bien-être socio-économique des populations.

La Rencontre du Mali ne fera que légitimer et renforcer encore davantage leur action en tant que partenaires du développement du Niger.

Les Organisations Non Gouvernementales ont largement contribué à l'élaboration des critères de choix des participants, des groupements et des coopératives.

II - TENUE DE LA RENCONTRE

PREMIER THEME DE LA RENCONTRE : LA PARTICIPATION DES POPULATIONS RURALES

La discussion de ce thème a permis aux participants de le situer à trois niveaux :

- les structures de la participation
- l'organisation de la participation
- les résultats de la participation
- les solutions proposées.

2.1. Les structures de la participation

Au Niger, la participation des populations rurales se fait à travers deux structures nationales qui sont : le Conseil National de Développement (CND) et l'Union Nationale des Coopératives (UNC). Le premier englobant le second.

Les coopératives ont été mises en place dans les années 1978 - 79 à l'avènement de la Société de Développement. Dix mille villages ont été organisés en coopératives pour répondre au mot d'ordre des autorités.

Le Conseil National de Développement (CND) comprend :

25 % des coopératives

25 % des Samaria

50 % des Associations socio-professionnelles, de jeunesse et des femmes.

Au niveau régional, il s'organise comme suit :

- le Conseil Régional de Développement (CRD)

- au niveau des Arrondissements, c'est le Conseil Sous Régional de Développement (CSRД)

- au niveau des Cantons, c'est le Conseil Local de Développement (C.L.D.)

- au niveau du Village, le Conseil Villageois de Développement (C.V.D.) avec la chefferie traditionnelle.

Pour ce qui concerne les coopératives, au niveau national on trouve :

- l'Union Nationale des Coopératives (UNC)
- au niveau départemental : Union Régionale des Coopératives (URC)
- au niveau des arrondissement : l'Union Sous Régionale des Coopératives (USRC)
- au niveau des cantons : l'Union Locale des Coopératives (ULC)
- au niveau du village : Groupement mutuel villageois (GMV).

2.2. Organisation de la participation

La participation des populations ne peut se faire qu'au sein des structures officielles qui viennent d'être citées plus haut. Elles sont le cadre organisationnel choisi par les autorités pour promouvoir le développement du pays, et la participation aux projets et programmes arrêtés par le Plan de Développement Economique et Social.

Les Organisations Non Gouvernementales, les bailleurs de fonds et les agences de coopération, sont tenus de travailler avec les structures du CND et de l'UNC. Ils interviennent surtout dans le financement des projets, l'encadrement et la formation. Les populations encadrées par les agents des services publics ou des Organisations Non Gouvernementales, exécutent des projets élaborés à leurs intention sans aucune réelle participation de leur part à leur formulation. Les projets sont quelquefois exécutés sous forme d'investissement humain ou sur la base de volontariat. Les services décentralisés du Ministère du Plan et ceux des Ministères techniques assurent la coordination, la sensibilisation, et l'exécution des projets.

Les projets encadrés par les ONG sont exécutés avec les Groupements Mutuels Villageois ou sous forme individuelle. Les projets sont discutés et approuvés par les populations avant d'être soumis au Conseil Régional de Développement pour approbation et au Ministère du Plan pour la recherche de financement.

Parlant de leur rapport avec les bailleurs de fonds, les participants disent : "nous avons très peu de contact avec les bailleurs de fonds. Nous savons qu'ils contribuent au financement du développement de notre pays, mais nous n'avons pas l'occasion de discuter avec eux sauf exception faite avec les ONG qui vivent elles avec nous et essaient de trouver des solutions à nos problèmes".

Les femmes d'une manière générale participent au développement du pays au sein de l'AFN de leur localité. A cause de la religion musulmane, elles ne travaillent pas avec les hommes. Elles n'assistent pas aux réunions et n'interviennent pas dans les coopératives. Mais malgré cela, les femmes sont plus motivées que les hommes et leurs projets ont un taux de réussite plus élevé que ceux des hommes.

L'éleveur, étant donné son éloignement des centres de décision, n'est pas associé au développement national, il se trouve souvent devant le fait accompli. Les problèmes de Santé Animale et Humaine, d'Equipement en point d'eau sont discutés sans lui et des solutions sont trouvées pour lui.

2.3. Les résultats de la participation

a) Actions positives

Seules les coopératives et les Groupements Mutuels Villageois (GMV) directement assistés par des projets sont actifs. Ils bénéficient de l'encaissement nécessaire, de la formation, et des crédits nécessaires pour l'achat des intrants agricoles. Ils rencontrent beaucoup moins de difficultés dans la commercialisation de leur production.

Les coopératives encadrées par les ONG telles que CARE NIGER, CLUSA, AFVP, LWR, SWISS AID, etc... ont des résultats satisfaisants, les crédits contractés auprès des banques de la place ou des organismes de financement sont remboursés à un taux élevé.

Quelques exemples de projets réussis

- 1) Le Projet d'embouche ovine initié dans la région de Zinder au profit des femmes avec la contribution de l'UNICEF, du Ministère du Plan et de l'USRC a été une réussite totale : les moutons achetés à 13 000 F ont été vendus après embouche entre 25 - 50 000 F permettant ainsi aux femmes de recommencer l'opération elles-mêmes.
- 2) Les projets de reboisement individuel ont également eu beaucoup de succès. C'est le cas dans la vallée de la Magia où les pépinières privées ont donné naissance à 150 "bois privés" rendant cette zone autosuffisante en bois de chauffe, de construction, etc... Il a fallu créer une coopérative autonome pour en assurer la commercialisation dans les autres régions déficitaires. A cause de ces "bois privés" la vallée de la Magia est devenue une curiosité et un exemple à perpétuer dans les autres départements.
- 3) Le Projet Keita, une région argileuse devenue impropre à la culture. A cause de cette situation, les hommes sont partis chercher leur vie ailleurs, laissant les femmes seules. Le Projet Intégré de Réhabilitation de la Région les a associées dès le départ aux travaux de CES/DRS (Construction de tranchées, de banquettes au pied des collines, reboisement, forrage de puits, etc...). Les premières parcelles cultivées par ces femmes ont eu un rendement élevé le bois ne manque plus pour la cuisine et les constructions. La région est redevenue viable, les hommes sont revenus et aident à la poursuite des travaux de réhabilitation.

b) La problématique de la participation

Toutes les autres coopératives non assistées par des projets rencontrent des difficultés par l'absence d'activités. Crées il y a dix ans pour assurer les bases du CND, les coopératives n'arrivent pas à jouer le rôle de promotion de développement communautaire dont elles étaient chargées au départ. Les Groupements Mutuels Villageois (GMV) sont formels et ils dépendent des coopératives pour travailler et s'épanouir.

Les Groupements Mutuels Villageois (GMV), comme les coopératives ne peuvent exister et progresser que s'ils ont des activités concrètes et durables, et s'ils reçoivent un appui régulier des différents agents de développement. Les services ne sont ressentis comme actifs que là où ils sont présents physiquement et en permanence ou bien lorsqu'ils viennent en appui à une organisation paysanne (coopérative, GMV actif).

Ailleurs leurs interventions sont courtes et épisodiques. Ce sont des visites de conseil et d'enquêtes, rarement d'actions concrètes. Le service d'élevage n'est présent que pendant la campagne de vaccination annuelle.

Les paysans ne se sentent pas propriétaires des coopératives. Une subvention de 300 millions CFA avaient été accordée pour renforcer les coopératives et leur permettre de s'autofinancer, cette année, cette subvention a été réduite de moitié : les paysans ne sont pas motivés dans les travaux exécutés sous forme d'investissement humain. Le message ne passe pas très souvent entre le sommet "et la base". La gestion des projets demeure un problème quand il est initié par l'Etat ce qui pose les contraintes de l'après projet.

"Nous agriculteurs, éleveurs, et même les femmes, sommes toujours confrontés à des problèmes de crédit à la commercialisation ou à l'achat d'intrants agricoles ; de technologie de transformation et de conservation de nos produits périssables. Nous sommes victimes de commerçants venant acheter notre production à des prix non rémunérateurs. La sensibilisation et la formation manquent, le crédit est mal adapté à notre rythme de vie. Les projets que nous initions avec les ONG prennent trop de temps pour être approuvés par les autorités ce qui nous fait perdre du temps, et quelquefois la saison culturelle".

" Les bailleurs de fonds doivent tenir compte de cela et adapter leur financement aux conditions de travail du paysan afin qu'ils puissent les utiliser dans les petits projets individuels ou collectifs. Nous ne connaissons pas les bailleurs de fonds".

2.4. Proposition de solutions

"Le Niger nous appartient. Nous ne demandons qu'à travailler aux cotés de l'Etat pour le développer. Notre participation est nécessaire et même obligée, mais il faut nous aider. Voilà quelques solutions que nous proposons pour l'amélioration de notre participation :

2.4.1 Rôle de l'Etat

Une plus grande sensibilité de la part des agents des services techniques à l'occasion de leur visite d'animation et de sensibilisation. Ils doivent passer plus de temps avec les paysans et respecter leur environnement socio-culturel. L'éducation des populations est un aspect essentiel de leur participation au développement. Les services techniques en petits nombres, doivent être renforcés afin de jouer réellement leur rôle de courroie de transmission en matière d'information, et de formation.

- Les nouveaux projets seront élaborés avec les paysans, les éleveurs, et les femmes, ils savent mieux que quiconque les réalités du terroir. Ces projets tiendront aussi compte de leurs priorités, de leurs aspirations à promouvoir un développement économiquement profitable à tous : la famille, la région et la nation.

- "L'Etat nous responsabilisera dès qu'il aura l'intention de faire un projet et nous fera connaître sa destination, il nous permettra de mieux y participer avec l'appui d'un service d'encadrement suffisant et permanent afin de nous préparer à les remplacer une fois le projet terminé".

- "L'Etat nous apportera son concours dans la commercialisation des produits, leur transformation ou leur exportation , il motivera pour cela les opérateurs économiques".

- La technologie, dans la mesure du possible sera adaptée aux projets et leur utilisation sera des plus simples afin que les paysans puissent l'entretenir et éventuellement les dépanner rapidement. Les longues pannes seront ainsi évitées par la disponibilité des pièces de rechange.

Les paysans veulent bien travailler avec l'Etat, et s'adapter aux techniques modernes de production, mais il faut qu'ils soient formés à la gestion des projets, à la commercialisation. L'alphabétisation fonctionnelle occupera une place importante dans cette formation.

Le crédit constitue un goulot d'étranglement important, des efforts devront être entrepris pour l'adapter au rythme de vie des paysans, des paysannes et des éleveurs.

Le problème de remboursement serait résolu si un prix juste était accordé aux produits, ce qui mettrait les producteurs à l'abri de la spéculation des commerçants.

2.4.2. Rôle des Bailleurs de fonds

"Notre souhait est qu'ils continuent de financer les projets de développement au Niger. Mais nous voulons aussi qu'ils adaptent leur financement aux ruraux s'ils veulent voir leur participation s'accroître".

Cette adaptation du financement à la vie des paysans nécessitera beaucoup de patience de leur part ; car ils doivent prendre leur temps pour discuter, connaître les sites des projets; les habitudes socio-culturelles du terroir, etc. Le financement doit s'adapter également aux petits projets, qui permettent une participation des populations à tout le processus du développement. Les bailleurs de fonds et le CILSS doivent trouver les voies et moyens pour réaliser ce souhait et améliorer ainsi la vie des paysans.

2.4.3. Rôle des ONG

Les ONG travaillent beaucoup avec les paysans, elles vivent avec eux, parlent leurs langues et sont sensibles à leur environnement socio-culturel. Leur action d'appui et de financement des projets au niveau des GMV, des CLD, et des CSRD est bien connue. Il faudrait qu'elles la renforcent. Il est nécessaire qu'elles se fassent aussi mieux connaître des populations par une collaboration accrue dans d'autres secteurs du développement. Elles doivent renforcer la formation des paysans formateurs.

Le projet CLUSA a une bonne démarche pour aider les ruraux dans la résolution de leurs propres problèmes de développement : appui à l'élaboration des projets, conseils organisationnel et technique, recherche de financement et du crédit, évaluation et formation. Ce projet est un exemple novateur pour maximiser la participation des populations à la construction nationale. Les ONG à travers leur structure de coordination (le GAP) sont invitées à faire des propositions à l'Etat pour renforcer l'encadrement des ruraux.

Cas spécifiques des éleveurs et des femmes

Ces deux groupes marginalisés feront l'objet d'une attention plus soutenue dans l'élaboration de nouveaux projets. Leur participation dans l'économie nationale est aussi importante que celle des agriculteurs. Une décentralisation des services de l'Etat et la contribution des ONG aideront à résoudre nombre de leurs problèmes.

III - LA CONSERVATION DES EAUX, DES SOLS ET DE L'ENVIRONNEMENT
AGRO-PASTORAL

3.1. Les manifestations de la désertification vues par les populations rurales

D'une manière générale les paysans au Niger, ont constaté le phénomène de la désertification sous plusieurs formes :

- Les arbres autour des villes et des villages ont disparu pour faire place aux arbustes, au sable. Les femmes vont toujours de plus en plus loin pour chercher du bois, de même que l'eau dans les puits "s'éloigne" et les mares tarissent.
- Les animaux sauvages qui abondaient autrefois autour des agglomérations ne sont plus visibles.
- Les pluies sont de plus en plus rares, et si elles tombent c'est avec violence détruisant tout.
- Les champs ne sont plus fertiles et produisent peu.
- Le bétail trouve difficilement sa nourriture et meure souvent de soif. L'élevage est totalement désorganisé.
- Le manque d'eau et l'appauvrissement des sols, sont à la base de l'exode rural. Les bras valides du terroir vont s'employer ailleurs temporairement ou définitivement.
- Les villages autrefois prospères, sont devenus pauvres, tout se vend, tout est cher.

3.2. - Les causes de la détérioration de l'environnement

Il est unanimement reconnu que le manque d'eau et l'action de l'homme sur le milieu naturel sont à la base de la détérioration de l'environnement. Ils ont constaté que les faibles pluviométries et le manque d'eau surtout dans certaines régions comme l'Est et le Centre-Est ont porté préjudice à la vie de l'homme.

Mais au delà de cet aspect physique, ce sont aussi les actions de l'homme qui ont aggravé la situation par des pratiques séculaires d'agriculture, d'élevage et d'habitat.

En effet les hommes :

- pratiquent une agriculture qui au lieu de protéger la nature, la dégrade : non pratique de la jachère, destruction abusive de la forêt pour de nouveaux champs, pratique de la monoculture qui appauvrit les sols, utilisation des feux de brousse pour nettoyer les champs.

- pratique d'un élevage extensif, nécessitant un prélèvement de plus en plus important du couvert végétal, tarissement des points d'eau servant en même temps aux besoins des animaux et des humains.

- pratique d'un système d'habitat traditionnel où le bois joue un rôle très important (perches pour fixer les tentes, pour les toitures des cases, la clôture des champs, etc...).

Mais ces causes ont été exacerbées par l'expansion toujours croissante des villages et de la population. Ceci a créé des besoins toujours plus nombreux.

Dans la zone agro-pastorale, les éleveurs, faute de moyens modernes de construction, vont jusqu'à buser leurs puits avec du bois et les agriculteurs couper des arbres pour chasser des oiseaux carnivores.

Conséquence de cette détérioration

Il a été constaté que la sécheresse et la dégradation de l'environnement ont été préjudiciables :

- à leur vie économique et sociale : ils ont eu pour conséquences l'appauvrissement de certaines régions du pays par le départ des jeunes et la baisse des rendements ; la baisse de la nappe phréatique et la disparition de certaines essences utiles à l'alimentation et à la pharmacopée traditionnelle. Les communications deviennent difficiles car les routes sont couvertes de sable. L'érosion éolienne est très forte.

Des zones désertiques apparaissent dans des régions jadis verdoyantes du pays.

- l'élevage, faute de pâturage, et de fourrage se pratique à la limite des zones agricoles créant des conflits avec les agriculteurs.

- la coupe abusive de la forêt.

3.3. - Les actions menées contre le phénomène

Des expériences vécues, l'on retiendra :

- Les actions de reboisement au niveau des coopératives et des Samaria, des femmes, des villages et des "privés". Ces actions de reboisement ont consisté en la mise en place de pépinières villageoises et individuelles. Les plans ont permis la fixation des dunes, des brise-vents, "des bois collectifs et privés". On constate à cet effet, que les bois et les pépinières privés ont eu plus de succès que les actions menées collectivement.

C'est ainsi que dans la vallée de la Magia, il existe près de 150 bois privés issus des pépinières individuelles. La capacité de production en bois de cette région dépasse de loin celle des autres départements et il a été créé une coopérative des exploitants afin de commercialiser la production qui se fait tous les 4 ans.

Ce projet constitue un lieu de "pèlerinage" pour les paysans du Niger et d'ailleurs (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Togo) pour l'établissement d'activités privées en foresterie.

Il faut également citer l'effort des femmes de Tahoua qui ont créé d'elles mêmes une pépinière et ont reboisé l'entrée de la ville sur un site donné par le préfet. Il y a aussi l'histoire de cette femme, la seule aidé-encadreur qui, de sa propre initiative, a reboisé la cour du dispensaire de Sabguida.

Les actions de reboisement ont également pris en compte la plantation de brise-vents autour des champs et des pépinières, et le long des routes pour empêcher l'ensablement. Un paysan a planté à lui tout seul 30 km de route de Tassaoua à Gazaou.

Des gardiens ont été engagés par les villages et les coopératives pour surveiller les bois et leur coupe par des paysans ou éleveurs indélicats.

La surveillance des troupeaux a été instituée surtout dans la zone agro-pastorale où les ovins sont en grand nombre. Un système de "troc" a été institué entre les agriculteurs et les éleveurs. Ce système permet à ces derniers d'utiliser les champs pendant la saison sèche pour nourrir leur bétail, ce faisant il enrichit les champs des agriculteurs par la fumure organique.

En saison de pluie, il est institué des taxes sur la divagation des animaux dans les champs.

Les éleveurs emploient de plus en plus l'embouche dans la zone agro-pastorale.

Sous l'égide de l'Union des Femmes du Niger, les paysannes ont été formées à la construction et à l'utilisation des foyers améliorés.

Actions de conservation des eaux

Partout des puits sont forés pour permettre :

- les cultures de contre-saison, l'entretien des pépinières et des arbres,
- des aménagements hidro-agricoles dans les régions de Maradi-Madaoua-Say, Fleuve Magia, etc ont permis de mener des actions de plus grandes envergures toute l'année avec les populations.
- des puits pastoraux ont permis aux éleveurs de mieux gérer leur environnement.

Les actions des CES/DRS

La sauvegarde de la fertilité des champs et la préservation de l'environnement ont guidé ces actions qui sont concentrées dans la fabrication des diguettes et des gabions pour freiner l'écoulement des eaux et favoriser leur pénétration dans le sol. Des banquettes pour augmenter les rendements, la confection des micro-bassins pour favoriser la croissance des arbres par les eaux de ruissellement, la fixation des berges par la plantation d'herbes et d'arbres et par des pierres.

3.4. Organisation de la lutte contre la désertification

Les paysans pensent que leur participation à la lutte engagée est primordiale et que l'Etat, les bailleurs de fonds et les ONG doivent les associer dans le combat et leur donner les moyens techniques et financiers nécessaires.

"Nous pensons au Niger que la priorité est la sauvegarde de l'environnement. Tout doit être fait pour que les superficies reboisées dépassent celles déboisées".

Pour eux, l'action des ONG dans la lutte contre la désertification est très importante auprès des paysans et dans la mesure où celle-ci remporte des succès, exemple de CARE Niger, l'AFVP, le Peace Corps, les Volontaires Allemands, etc, pour ne citer que ceux-là.

L'Etat doit prendre en compte ces ONG et capitaliser leurs expériences dans tout le pays. Une plus grande coordination doit s'établir dans ce cadre entre les ONG, les services techniques des Ministères impliqués et le Ministère du Plan.

3.5. - Quelques propositions de solutions

Une plus grande responsabilisation des paysans est nécessaire dans la lutte engagée contre la désertification.

Le développement du secteur privé forestier motiverait plus la participation de la population rurale.

La formulation et l'explication d'un code rural permettra de mieux guider les ruraux et éviter les confusions entre le rôle de l'Etat et celui des coopératives dans l'exploitation des forêts collectives.

La création d'un fonds d'appui aux initiatives privées dans le domaine de l'agro-foresterie est indispensable.

Informer et former les paysans dans les techniques de la conservation des sols, des eaux et de l'environnement agro-pastoral.

Impliquer plus les ONG dans la lutte contre la désertification et les faire mieux connaître des paysans dans leur recherche de financement et d'appui.

Elaborer des programmes spécifiques avec les femmes et les éleveurs pour ce qui est de leur participation à la lutte contre la désertification.

Les paysans ne demandent qu'à participer, il faudra à partir de maintenant, les associer dans toutes les actions entreprises pour relever le défi lancé par la nature.

IV - LA REFORME AGRAIRE

4.1. - Le Régime Foncier : Définition des ruraux

"La terre appartient à Dieu et à celui qui l'exploite". Cette définition séculaire des ruraux se heurte à une autre définition moderne, celle-là qui veut que la terre appartienne à l'Etat.

Pour les paysans, c'est la chefferie traditionnelle et les grandes familles qui jouent un rôle important dans l'acquisition des terres. Elles la louent ou la vendent à celui qui veut la travailler. La terre s'obtient aussi par héritage.

La valeur marchande de la terre explique sa rareté et marque la différentiation sociale au village. Ceux qui n'ont pas d'argent, louent d'abord leurs bras et ensuite leurs terres qu'ils finissent par mettre en gage ou vendre. Les "propriétaires terriens" sont de plus en plus riches, car ils possèdent bétail, mil, intrants agricoles et contrôlent même le circuit commercial.

Les terres irriguées sont les plus convoitées. Il est difficile aux villageois de l'obtenir pendant la saison sèche, elles appartiennent aux propriétaires initiaux.

Les femmes rencontrent beaucoup de difficultés dans l'obtention de la terre (certaines pratiques religieuses) à Madaoua par exemple : elles n'ont pas de champs de culture en saison sèche. A Kollo, elles ont accès aux terres irriguées seulement en **tant que veuves**.

Le rôle agricole des femmes est reconnu, et les hommes s'arrangent pour leur donner de la terre en période sèche si elles n'en ont pas héritée. Les femmes propriétaires les prêtent à leur mari et enfants. Les "sans terres" peuvent s'employer dans les champs en période culturelle pour 750 F par jour (taux de 1988).

4.2. - Définition moderne du Régime Foncier

Cette définition n'est pas bien perçue en milieu rural. Elle pose les problèmes suivants :

- l'appartenance des projets initiés et exécutés par l'Etat
- la détermination du choix du site du projet
- les bénéficiaires du projet
- la gestion du projet et la forme qu'elle doit prendre.

Pour les participants, l'occupation de l'espace est anarchique, sources d'incompréhensions et de déséquilibres entre les ruraux, les autorités coutumières, l'Etat et la nature elle-même plus que la sécheresse.

Dans la zone agricole, il y a manque de terre pour des raisons de surpopulations et de commercialisation. Elle se dégrade sous l'effet de l'érosion et du prélèvement abusif des hommes sur le couvert végétal pour satisfaire des besoins de plus en plus croissants.

Dans la zone pastorale, le couvert végétal appartient à tout le monde et fait l'objet d'une exploitation incontrôlée et abusive. Seuls "les propriétaires privés"; puits des nomades, sont mieux gérés. Il y a une sur-occupation des terres par le bétail.

4.3. - Cohabitation : agriculteur - éleveur et forestier

Cette cohabitation est précaire, car confrontée à d'incessantes frictions entre les différents groupes.

- destruction des champs par la divagation des animaux ou la présence d'éleveurs dans la zone agricole pendant la période culturale ;
- chèreté des sous-produits agricoles auto-consommés par l'élevage villageois tenu par les femmes ;

- coupe abusive du bois par l'agriculteur et l'éleveur pour non seulement nourrir les animaux, mais aussi pour la cuisson des aliments et la construction des tentes et des cases ;
- l'élevage sédentaire pose beaucoup de problèmes de gardiennage, de fourrage et de transhumance.

Les conséquences sont quelquefois graves et l'on voit progressivement disparaître certaines essences utiles à la vie de l'homme et des animaux. Des amendes ont été instituées pour punir la divagation **des** animaux et la coupe illégale du bois, mais le service de la protection de l'environnement est perçu comme un service de répression.

Les services d'encadrement se contentent d'exercer leur fonction administrative et ne vont pas au-delà pour mieux comprendre les problèmes des paysans et essayer d'y apporter **des** solutions appropriées. Leur approche reste très formelle bloquant ainsi l'interaction qui devrait normalement exister entre les trois groupes : Etat - Bailleurs de fonds - paysans.

4.4. - Quelques solutions pour résoudre les problèmes

Une délimitation des zones agricoles et pastorales avec un couloir de transhumance pour le bétail. Tout le monde (éleveurs, villageois surtout) devrait envoyer les animaux dans la zone pastorale pendant la saison des pluies.

Une production intensive de fourrage serait une solution à l'alimentation **du** bétail. L'établissement d'un accord entre l'agriculteur et l'éleveur afin que leur action de développement soit complémentaire :

• Enrichissement des terres agricoles par la fumure organique d'un côté et de l'autre, utilisation de sous-produits agricoles par l'éleveur (tiges de mil, de maïs, fanes d'arachides, etc...).

La zone pastorale doit être équipée de puits pour permettre à l'éleveur de mieux gérer son environnement (création de pâturages, conservation de certaines zones pour protéger la nature et la régénérer, cultures fourragères, etc...).

- Les éleveurs font partie du développement du pays et occupent la seconde place après les agriculteurs. Tout comme ces derniers, il faudra les responsabiliser dans leur rôle de participants privilégiés du développement du pays. Cette éducation s'adresse aussi aux services vétérinaires et aux encadreurs, pour une meilleure connaissance de l'éleveur et de son milieu.

Pour ce qui est de la protection de l'environnement, les actions dans le domaine de la foresterie doivent prédominer : mini-pépinières villageoises, régénération du Gao (Acacia Albida), plantations individuelles et villageoises.

Actions de CES/DRS sur les terres dégradées par la plantation d'arbres, de brise-vents, des haies vives, des demi-lunes, des diguettes et des banquettes dans les cours d'eau et les Oueds pour freiner l'écoulement de l'eau et ainsi atténuer l'érosion.

4.5. - La réforme agraire et la production

Elle est à l'origine de l'introduction des techniques modernes de cultures et de protection de l'environnement : Emplois d'engrais, de semences améliorées, d'aménagement hydro-agricole, de diversification des cultures, de la traction animale et des stockages modernes.

Elle a également permis la protection des sols et des plantes, la récupération des terres jadis impropre à la culture et abandonnées par les populations. La santé des animaux s'est beaucoup améliorée et sa croissance est redevenue normale depuis la grande sécheresse de 1973 - 1984.

La lutte contre les déprédateurs des récoltes s'est intensifiée. Les productions céréaliers sont satisfaisantes et le pays est autosuffisant. Les cultures de contre-saison commencées il y a quatre ans et l'aviculture initiées par des fonctionnaires "retournés à la terre" donnent beaucoup de satisfaction.

4.5.1. Problèmes rencontrés par les paysans dans le domaine de la production.

Les paysans d'une manière générale restent confrontés à de multiples problèmes dont :

4.5.1.1. L'approvisionnement en intrants

Les intrants de première nécessité sont disponibles mais en faibles quantités. Leur achat et leur distribution par l'Union Nationale des Coopératives à travers les URC et les USRC ne se font pas normalement. Il faut ajouter que l'arrêt presque total des crédits aux paysans a créé de nombreux problèmes.

Les semences normales disponibles sont distribuées par les projets ou achetées par les producteurs sur le marché. La difficulté majeure est l'obtention des semences améliorées, qui font souvent défaut surtout pour les espèces rapides de niébé, mil, et de sorgho. On rencontre les mêmes difficultés au niveau des semerices des cultures de contre-saison et des boutures de manioc.

Si les fongicides sont disponibles, leur utilisation pose encore des problèmes aux paysans qui souvent ne les connaissent pas.

La fumure/est utilisée sur les terres à mil et les cultures de contre-saison mais il est disponible en faibles quantités malgré les progrès de l'embouche et de la **stabulation** des animaux dans les champs. La fumure organique reste insuffisante au regard des besoins.

D'une manière générale, l'emploi des engrais/minéraux/est en net recul sauf pour les cultures de contre-saison. Cette situation est due au fait que le paysan n'a plus d'argent pour se les offrir étant donné leurs coûts exorbitants (3 250 frs, prix officiel pour un sac d'urée).

La protection des végétaux souffre aussi par manque de produits phytosanitaires.

2.5.1.2. Les équipements agricoles

La traction animale existe, mais elle n'est pas suffisante, seuls les projets en disposent. Les points d'approvisionnement sont rares, les besoins de transport à l'aide de charettes sont très grands. Le paysan continue d'utiliser sa "daba".

2.5.1.3. L'Eau : Un effort est fait pour équiper les villages et les projets en puits pour l'agriculture, la consommation des hommes et des animaux mais cet effort est amoindri par les longues pannes des pompes. Les comités de gestions des puits, des forages sont rares sauf dans la région de Zinder. Il y a surpopulation sur les retenues d'eau surtout dans la région de Madaoua, Tarka, Maradi (Projet ONAHA).

2.5.1.4. Organisation du Marché

L'écoulement des produits se fait mal par manque de marchés organisés. Les paysans ont des difficultés de trésorerie pour les campagnes et sont confrontés par l'action des commerçants qui utilisent cette situation pour faire de bonnes affaires. L'absence totale de crédit met les paysans dans une situation des plus inconfortables surtout pour l'achat de produits de première

nécessité. Les unités de transformation sont rares, et les circuits de commercialisation restreints.

2.5.1.5. Formation - Information

Seuls quelques coopératives et Groupements Mutuels Villageois (GMV) directement assistés par des projets ont des capacités d'organisation, d'action d'auto-encadrement de leurs membres. Mais la majorité des coopératives et des GMV., par manque de moyens, et faute d'activités génératrices de revenus ne bénéficient pas des mêmes formations. L'auto-promotion est encore très loin de l'espoir placé en elle.

4.6. - Propositions de solutions

- Renforcer l'information et la formation des paysans dans la gestion des projets ;
- une meilleure organisation du commerce intérieur et extérieur afin de rentabiliser les investissements et l'effort des coopératives et des GMV.
- améliorer les techniques culturales par l'introduction de technologies adaptées à la capacité et à l'environnement des paysans ;
- renforcer l'action de sensibilisation et de responsabilisation du paysan à se prendre en main ;
- intégrer les éleveurs dans tout le processus d'aménagement et de valorisation de l'espace agro-pastoral ;
- impliquer les opérateurs économiques dans la recherche des débouchés pour les productions, leur transformation, et consommation ; l'importation et la distribution des intrants ;
- organiser la fixation des prix aux producteurs ;
- revoir le système de crédit afin de permettre aux paysans de développer leur exploitation et d'investir dans des idées novatrices.

- maintenir le dialogue avec l'administration, les ONG afin de promouvoir la concertation continue ;
- promouvoir une meilleure connaissance des structures et des lois de l'Etat par les ruraux ;
- favoriser la participation de la femme et son intégration dans le développement national par des programmes qui leurs seront propres.

Les paysans souhaitent que les ONG jouent un rôle encore plus grand dans leur encadrement et qu'elles interviennent plus souvent dans des projets intégrés.

Le Ministère du Plan doit jouer un rôle plus grand dans la coordination du développement sur le terrain et favoriser la participation des populations dans les futurs projets. Il doit, avec l'aide des bailleurs de fonds des ONG, et du CILSS, développer le crédit aux paysans pour son auto-développement.

- CONCLUSION -

Les participants à la réunion préparatoire de la rencontre du Mali, remercient le CILSS pour avoir pensé à eux en organisant le dialogue entre les trois familles du développement du Niger. "Nous espérons que les débats seront fructueux et que nous pourrons réellement dire ce que nous pensons". Nous voulons et nous sommes disposés à participer au développement du pays, mais nous voulons être compris et associés dans les différentes discussions et projets". "Nous voulons savoir où nous adresser pour obtenir des financements."

"L'Etat doit s'inspirer des ONG pour mieux nous encadrer et financer des projets qui nous appartiennent, et surtout organiser la commercialisation des produits."

/-) N N E X E S

CRITERES DE CHOIX

Les critères suivants ont été retenus :

- Un homme ou une femme appartenant à une association de développement public ou privé avec plusieurs années d'expériences sur le terrain dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la conservation des sols et de l'eau ;
- Le participant ou la participante doit être un /une exploitant (e) et ne pas occuper une place de dirigeant dans l'association à laquelle il ou elle appartient ;
- Le participant ou la participante doit parler un français correct pour pouvoir s'exprimer d'une façon efficace aux discussions et présenter éventuellement un sujet de débat ;
- Le participant ou la participante doit être articulé (e) d'une approche facile et conciliante dans les débats ;
- Le participant ou la participante doit avoir un aperçu d'ensemble assez large du développement national, régional ou local afin de mieux comprendre le bien fondé de la rencontre et les objectifs recherchés.

NOMS DES PARTICIPANTS RETENUS POUR LA RENCONTRE DU MALI

- Monsieur Ali SAHAB
Délégué des Coopératives d'éleveurs
du Département de Zinder
Président du GMP
 - Monsieur Ibrahim Sarkim ALEZINE
Agriculteur URC Tahoua
Secrétaire de GMV et l'ULC
Ancien instituteur
 - Monsieur Abouzeidi SOLI
Agriculteur Assistant aux
Coopératives du Projet CLUSA
Tahoua
 - Madame Ramatou Abdoulaye
Encadreur Projet Agro-forestier
Tillabéri
 - Monsieur Ibrahim Harouna
Aide encadreur
Projet Reboisement Conservation
des Eaux et des Sols
B'Konni
- s/c UNC B.P. 295
NIAMEY (NIGER)
Tél : 73 44 48
s/c CONACILSS Niamey
 - UNC B.P. 295
NIAMEY (NIGER)
Tel : 73 44 48
s/C CONACILSS Niamey
 - s/c UNC B.P. 295 NIAMEY
CONACILSS NIAMEY
Projet CLUSA TEL : 73 31 87
 - CARE Niger
B.P. 10155 NIAMEY
Tel : 73 03 70
02 13
s/c CONACILSS Niamey
 - CARE Niger
B.P. 10155 NIAMEY
Tel : 74 03 70
02 13
s/c CONACILSS NIAMEY

